

Appel à projet 2013

Sentier du Rhône

Circuit d'art contemporain

En Ardèche

Rochemaure

Fiche signalétique :

44° 35' 18" Nord

4° 42' 16" Nord

Altitude : de 55 à 682 m

Population : 2.200 habitants

Superficie : 1.630,9 ha

Le quartier du château

Il y a 7 millions d'années, la nature a donc déposé à Rochemaure un filon de lave volcanique que les géologues appellent dyke. Cette roche dure se hissant au-dessus des autres reliefs était particulièrement propice pour établir un système de défense et de surveillance. On peut imaginer que les armées de César puis les troupes sarrasines occupèrent ce lieu. Les châteaux étaient à l'époque construits avec de la terre et du bois et il ne nous en reste que très rarement des traces.

Vers 1100, les croisés rentrèrent de Jérusalem. Ils avaient vu en Orient les édifices byzantins et musulmans en maçonnerie et revinrent avec de nouvelles idées sur la construction des forteresses.

Ils utilisèrent alors des pierres et de la chaux,



ils améliorèrent les techniques architecturales de défense. A cette époque, Rochemaure faisait partie de l'empire germanique mais le pouvoir central était bien loin et ne se préoccupait pas vraiment du Vivarais. Ce fut l'occasion pour les petits seigneurs locaux de s'imposer dans la région.

Un fils ou un petit-fils d'Hugues Adhémar de Monteil, seigneur de Montélimar construisit ce donjon entre 1120 et 1140. Cet édifice servit pendant deux siècles au cours des querelles entre seigneurs locaux.

Dans la seconde moitié du XIV^e siècle, à la fin de la guerre de cent ans, des bandes de mercenaires armés et désœuvrés sévissaient dans la vallée du Rhône. Rochemaure subit alors quelques assauts de ces "routiers".

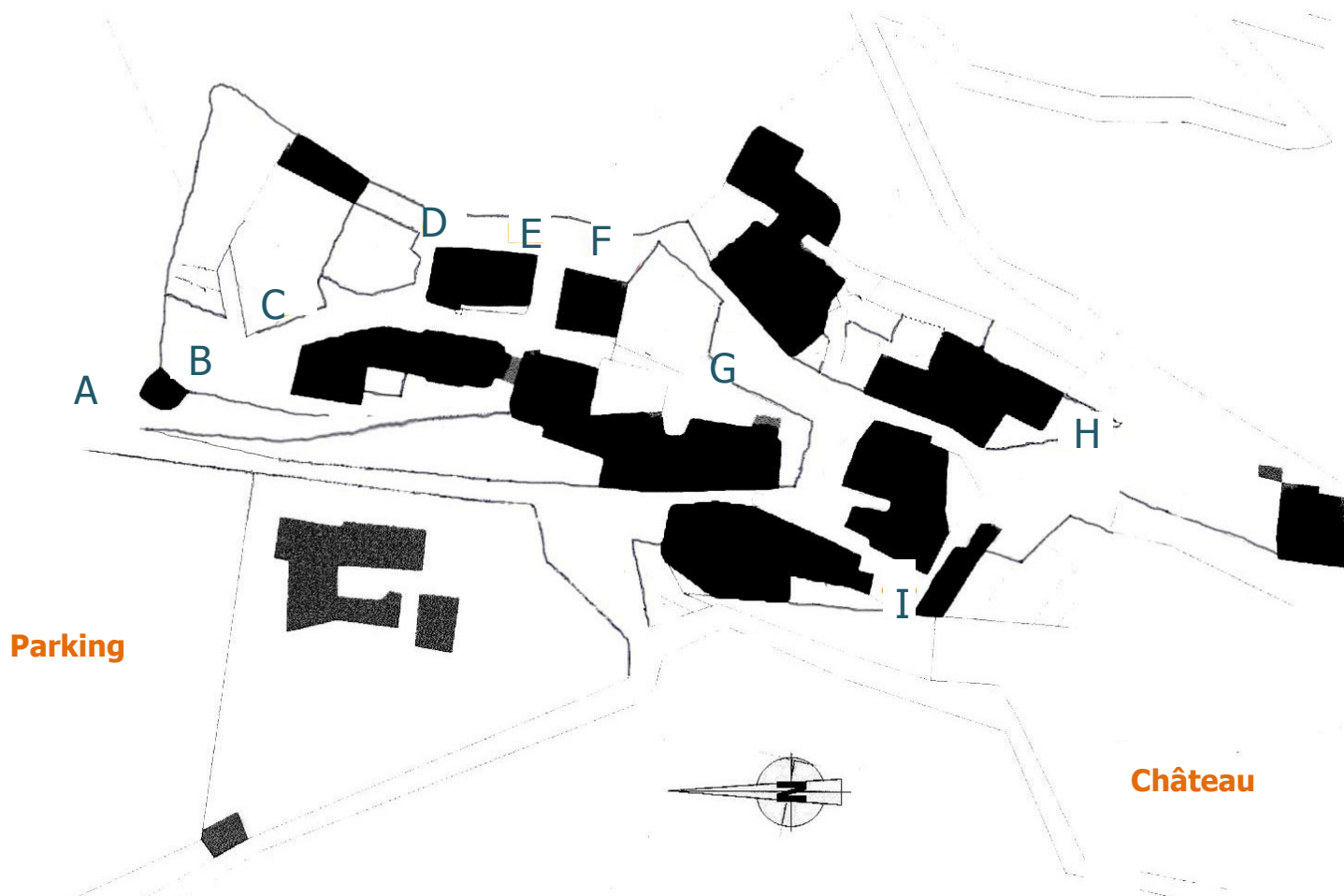
Pour comprendre l'histoire des châteaux forts, il faut retenir la date de 1350, l'invention de la couleuvrine qui est la première arme à feu. A partir de 1400, toute armée digne de ce nom va posséder des canons en mesure de détruire rapidement ces murs puissants. Les châteaux forts vont perdre de leur intérêt et les propriétaires de notre forteresse vont la désertir progressivement, d'autant plus que le XV^e siècle fut une période très calme dans notre région.

Rochemaure subit deux attaques pendant les guerres de religion en 1567 et en 1621 mais les troupes huguenotes ne s'en prirent qu'aux églises et au village. Cela montre le peu d'intérêt stratégique que présentait le château à cette époque.

A partir de 1630, le château fut abandonné et en 1730, sa toiture fut vendue pour recouvrir une grange. C'est dans cet espace, au pied du château médiéval que nous vous proposons un sentier d'œuvres.

Les lieux susceptibles d'accueillir une œuvre :

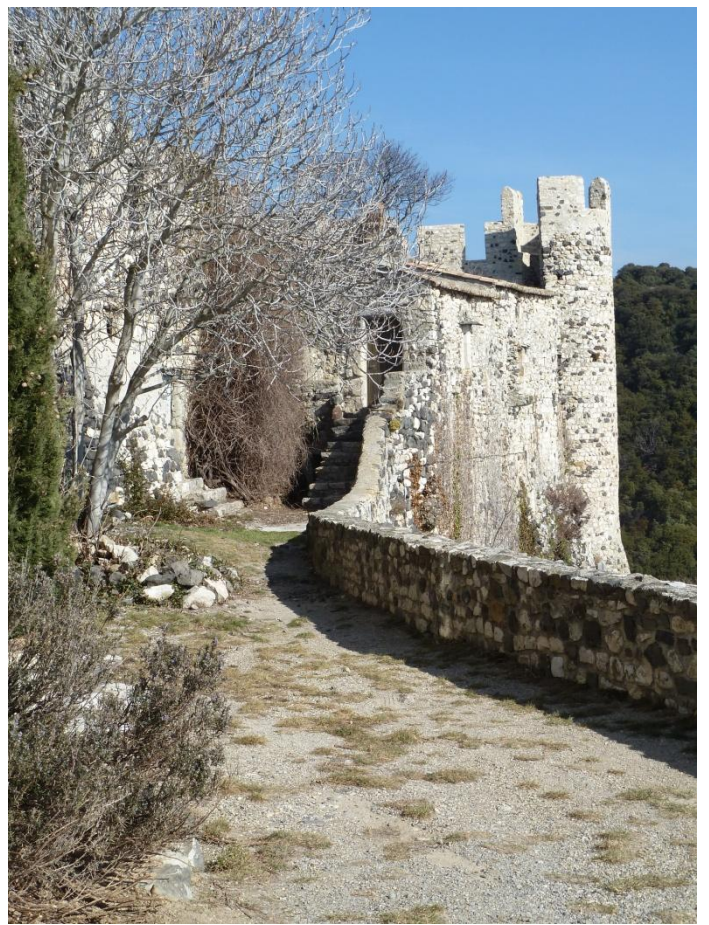
Au pied du château médiéval, plusieurs espaces peuvent se prêter à l'installation d'une œuvre unique. Le caractère labyrinthique des lieux peut aussi se prêter à l'accueil d'une installation composite sur plusieurs espaces.



B



D



F



G



H



I

Indications techniques :

Attention :

Les lieux proposés sont très exposés au vent (rafales pouvant atteindre plus de 100 km/h).
Le jury de sélection portera une attention toute particulière à la prise en compte de cette contrainte dans les caractéristiques techniques des projets proposés.
Les caractéristiques techniques de l'œuvre devront permettre à celle-ci de demeurer en bon état tout au long de la durée de la manifestation, c'est-à-dire du 31 mai au 30 septembre.

Budget alloué : 1500 € (TTC et toutes charges sociales comprises)

[Retrouvez l'ensemble des photos de l'appel à projet Sentier du Rhône 2013 en cliquant ici](#)

Calendrier :

Clôture des candidatures : 28 février 2013
Réponse aux artistes : entre le 11 et le 15 mars 2013
Fin de montage : 28 mai 2013
Début de la manifestation : 31 mai 2013
Fin de la manifestation : 30 septembre 2013
Démontage : à partir du 1^{er} octobre 2013

Les dossiers doivent parvenir à la Mairie du Teil au plus tard le 28 février 2013

- Soit par voie postale, cachet de la poste faisant foi
- Soit par voie numérique (au format PDF)
- Soit en dépôt direct au service culturel contre récépissé de réception

Tout dossier reçu après la date de clôture des candidatures fixée au 28 février 2013 sera irrecevable.

Contacts

Sentier du Rhône – circuit d'art contemporain
Service culturel – Mairie Le Teil
Rue de l'Hôtel de Ville
07400 Le Teil
04 75 49 63 28
sentierdurhone@gmail.com